

# NEUROMODULATION DES RACINES SACRÉES : AUDIT DE CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL DE BON USAGE (RBU)

Marie-Caroline Brianceau<sup>1</sup>, Hélène Bachelet<sup>1</sup>, Xavier Biarreau<sup>2</sup>, Philippe Zerbib<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Pharmacie CHRU de Lille, <sup>2</sup> Service d'urologie CHRU de Lille, <sup>3</sup> Service de chirurgie digestive CHRU de Lille

## Introduction - Objectifs

L'élaboration des RBU repose sur 3 sources :

- La liste des produits et prestations (LPP) ;
- Les avis HAS ;
- Les publications scientifiques.

But : répondre aux exigences relatives au **Bon Usage** des DMI remboursables en sus et au **CAQUES**.



**Objectif : évaluer le taux de conformité des prescriptions d'INTERSTIM® au regard du RBU.**

## Matériel - Méthodes

- **Audit** rétrospectif, multidisciplinaire, associant **services cliniques + qualité + pharmacie**.
- **Critère d'inclusion** : inclusion aléatoire de patients implantés en 2017, à partir de notre logiciel de traçabilité.

**Total : 59 critères étudiés**



## Résultats

Nombre de dossiers audités n = 13

- Pollakiurie invalidante n = 9 ou rétention urinaire chronique n = 1
- Incontinence fécale n = 3



### ❖ Indications

**Indication urinaire : 100%** de conformité.

**Indication fécale : 67%** de conformité. Un tiers des poses chez des patients avec un sphincter anal altéré après chirurgie du rectum = **hors LPP**.

### ❖ Evaluation pré-opératoire

**Indication urinaire : 30%** d'absence de traçabilité d'un bénéficiaire d'au moins 50% sur au moins un des critères d'évaluation du test de stimulation pré-implantation (catalogue mictionnel, échelle visuelle analogique).

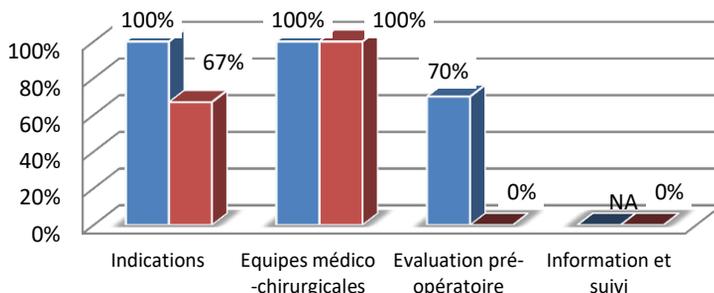
**Indication fécale : Aucune** décision de RCP, ni de calendrier des selles avant la pose n'étaient présents dans les dossiers. **100%** des patients ont bénéficié d'une nanométrie anorectale.

### ❖ Information et suivi

(uniquement dans l'indication fécale)

**Aucune** traçabilité d'un calendrier des selles pendant la phase test, ni de contact téléphonique (J1 à J30).

Pourcentage des conformités selon les items audités



## Discussion - Conclusion

- Les résultats ont été présentés aux cliniciens. Cela a permis de les **resensibiliser** aux RBU.
- Des **actions d'amélioration** ont été définies avec eux. Le compte-rendu de consultation d'urologie a notamment été standardisé de manière à intégrer le catalogue mictionnel permettant une traçabilité d'au moins 50% des bénéficiaires de cette thérapeutique.

**MISE EN PLACE 2018** : assistance MEDTRONIC® pour aider les patients pendant la phase test en favorisant notamment le suivi des mictions à domicile.